



Vol d'objets par un héritier

Par **oasis**, le **04/01/2009** à **11:57**

Bonjour,

J'hérite de tous les biens de ma soeur sauf sa voiture qui revient à son ami (lettre laissée par ma soeur indiquant ceci).

Son ami 10 jours après le décès a dérobé des objets (lecteur DVD, bijoux, caméra, meuble...). De plus il a envoyé au notaire un courrier dans lequel il dit avoir récupéré des biens lui appartenant, mais je possède les factures de ces biens au nom de ma soeur et peut prouver par les relevés bancaires que ma soeur les a payés.

Que puis-je faire?

Porter plainte ?

L'obliger à rendre la somme des ces biens ?

Retenir sur la vente de la voiture qui lui revient cette somme?

Concider qu'il est déchu de ses droits d'héritier car il a volé des biens?

Merci d'avance pour votre réponse